



FICHE DE POSTE : CHEF DU SERVICE DES RESEAUX ELECTRIQUES NATIONAUX DE DISTRIBUTION

I. MISSIONS PRINCIPALES

Suivi et régulation de l'accès, du fonctionnement et de l'optimisation des réseaux électriques nationaux de distribution.

II. ACTIVITÉS ET TACHES PRINCIPALES

Supervision et Régulation des Réseaux Électriques de Distribution :

- Analyser les prescriptions techniques relatives aux conditions de raccordement et d'accès aux réseaux électriques de distribution.
- Superviser et actualiser les règles techniques et les normes applicables pour garantir la fiabilité et la sécurité du réseau électrique national.
- Participer à la formulation des avis techniques sur les autorisations pour les installations d'énergies renouvelables dans le cadre des lois n°40-19 et n°82-21.
- Assurer le suivi des évolutions technologiques et réglementaires impactant la gestion des réseaux électriques de distribution.

Contrôle et Surveillance des Conditions d'Accès aux Réseaux Electriques de Distribution :

- Contrôler le respect des règles et conditions d'accès aux réseaux électriques de distribution par les différents utilisateurs de ces réseaux.
- Veiller à l'application des principes de non-discrimination et de transparence dans l'accès aux infrastructures électriques.
- Réaliser des simulations statiques et dynamiques relatives à la stabilité des réseaux électriques de distribution, ainsi que des études de modélisation de ces réseaux.
- Participer aux travaux de détermination de la capacité d'accueil annuelle des réseaux de distribution.
- Analyser et proposer des solutions pour optimiser l'intégration des nouvelles sources d'énergie renouvelable dans les réseaux électriques de distribution.





Suivi des Conventions et Contrats relatifs à l'accès aux réseaux électriques de Distribution :

- Participer à l'élaboration des conventions-types de raccordement et d'accès aux réseaux électriques de distribution.
- Suivre les conventions conclues entre le gestionnaire du réseau électrique de distribution et les utilisateurs de ce réseau.
- Examiner et évaluer les modalités contractuelles pour assurer un accès équitable et transparent au réseau.
- Superviser la mise en œuvre des engagements contractuels et proposer des ajustements en cas de nécessité.

III. PROFIL REQUIS

Formation :

- Diplôme (Bac+5) en électricité d'une grande école d'ingénieur ou équivalent.

Expérience :

- Minimum 3 ans d'expérience professionnelle.

IV. QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES

Compétences Techniques (Hard Skills) :

- Connaissance de la réglementation en vigueur liée aux activités du secteur électrique.
- Maîtrise des techniques de distribution de l'électricité.
- Bonne connaissance de la planification des réseaux électriques.
- Bonne connaissance des outils de modélisation et simulation des réseaux électriques.

Compétences Comportementales (Soft Skills) :

- Bon esprit d'analyse et de synthèse.
- Rigueur et sens de l'organisation.
- Capacité à travailler en équipe et à collaborer avec plusieurs parties prenantes.
- Maîtrise de la langue arabe et française tant qu'à l'écrit qu'à l'oral.
- Maîtrise de la langue anglaise est un atout.

✉ Pour les personnes intéressées, merci d'envoyer vos dossiers de candidature à l'adresse suivante : recrutement@anre.ma en mentionnant « CSREND -2025 » en objet.

